



## **Contournement autoroutier d'Arles : validation du tracé et de la feuille de route en vue de l'obtention de la Déclaration d'utilité publique**

Le **comité des élus du projet de Contournement autoroutier d'Arles**, réuni mardi 25 mai 2021 sous la présidence de Fabienne Ellul, sous-préfète d'Arles représentant Christophe Mirmand, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en présence de Monica Michel, députée de la 16<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône, de Patrick de Carolis, président de la communauté d'agglomération ACCM et maire d'Arles, de Marie-Rose Lexcellent, maire de Saint-Martin-de-Crau, de Cyril Juglaret, conseiller régional, représentant Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France et des services de l'État (DREAL, DIRMED, SGAR) et du département des Bouches-du-Rhône, **a unanimement :**

- **pris acte des résultats de la concertation publique réglementaire** qui s'est tenue du 2 décembre 2020 au 31 janvier 2021 ;
- **validé la variante nord pour la section de 13 km en tracé neuf en contournement du centre urbain d'Arles**, et les principes d'aménagement sur place de la RN113 entre Raphèle et Saint-Martin-de-Crau ;
- **validé la feuille de route du projet pour les prochains mois concernant le dispositif de concertation continue et de gouvernance**, les études techniques et le calendrier prévisionnel afin de **lancer l'enquête d'utilité publique à l'horizon de fin 2022 / début 2023** ;
- **confirmé le calendrier d'étude et de requalification de l'actuelle RN113** ;
- **acté les mesures prévues par la DIRMED pour améliorer à court terme l'exploitation et la réactivité d'intervention sur l'axe existant.**

### **Le comité des élus du projet de Contournement autoroutier d'Arles :**

- **s'est félicité de la réussite et de la qualité de la concertation publique conduite par la DREAL**, qui a permis l'expression de très nombreuses contributions et avis sur le projet et sur les variantes proposées, dans un climat d'échanges respectueux et constructifs ;

*Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)*



- a réaffirmé son soutien à ce projet d'intérêt général, attendu par une grande partie de la population, qui permettra notamment de délester la RN 113 de l'important trafic de transit observé en traversée du centre historique d'Arles, offrant ainsi des perspectives de requalification de cette voie en boulevard urbain et de diminution des pollutions et nuisances pour des milliers d'habitants.
- a donné mandat à la DREAL de **poursuivre les études et la concertation continue dès le troisième trimestre de 2021**, en prenant en considération les enjeux humains, agricoles, hydrauliques et environnementaux, dans la perspective de renforcer l'attractivité de la nouvelle autoroute et par là même, la pacification du centre-ville d'Arles et permettre le report modal. Le bilan complet détaillé de cette concertation, complété des suites décidées en matière d'études et de concertation continue, sera publié sous quinzaine sur le site internet dédié au projet : [www.contournementarles.com](http://www.contournementarles.com)

*Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)*

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

